

Diplôme de Niveau 4

Un enseignement pratique et innovant

Travaux pratiques et observations dirigées sur l'animalerie pédagogique de l'établissement : 150 espèces de rongeurs, oiseaux, poissons, reptiles et insectes.

Alternance de 2 à 3 semaines de cours au centre de formation et de 3 à 4 semaines de travail en entreprise

Permettant d'acquérir des compétences en biologie animale, reproduction, alimentation, réglementation et techniques commerciales et D'obtenir le certificat de capacité « Animaux non domestiques »

Pour

- Devenir vendeur(se) qualifié(e) en animalerie puis chef de rayon
- Poursuivre des études en BTS ou autres formations de niveau III

Public concerné

- Être âgé(e) de 16 à 25 ans
 - Elèves de BEPA, de BPA : intégration en 1ère Bac Pro*
 - Elèves de 2nde ou de 1ère : intégration en 1ère Bac Pro*
 - Titulaires d'un CAP : intégration en 1ère Bac Pro*
- * Après avis ou sur dérogation

Formation en alternance sur 3 ans

Seconde, 1ère et Terminale



Conditions d'admission

- Signer un contrat d'apprentissage avec une animalerie
- Etre reconnu(e) apte au travail.

Fiche *contact* à télécharger sur notre site Internet

Délivrance du diplôme

(Passage du BEPA « Conseil vente » en cours de formation)

- 50% en contrôle continu
- 50% en examen final, écrit et oral



Contenu de la formation (enseignement modulaire)

Enseignements généraux

- Langue française, culture humaniste et compréhension du monde
- Langue et cultures étrangères (anglais)
- Education physique et sportive
- Culture scientifique et technologique

Enseignements professionnels

Connaissance des animaux de compagnie, techniques animalières, biologie, techniques de vente, connaissances scientifiques et technologiques liées à l'animal et à son milieu naturel, techniques animalières, économie, gestion de l'entreprise, techniques de vente, mercatique, cadre réglementaire, MAP (module d'adaptation professionnelle)

Rémunération (en % du SMIC)

Apprenti(e) en classe de Seconde : moins de 18 ans : **27%** | 18 à 20 ans : **43%** | 21 ans et + : **53%**
 Apprenti(e) en classe de Première : moins de 18 ans : **39%** | 18 à 20 ans : **51%** | 21 ans et + : **61%**
 Apprenti(e) en classe de Terminale : moins de 18 ans : **55%** | 18 à 20 ans : **67%** | 21 ans et + : **78%**

Hébergement restauration (tarifs 2019, par semaine)

Internes..... 42,60 €
 Int. externés..... 37,45 €
 Demi-pens..... 15,55€

Possibilité d'hébergement certains week-ends (22,50 € par week-end)

Frais de déplacement

Subvention régionale forfaitaire versée à l'apprenti(e) par semaine

Accès

Navette affrétée par l'établissement (5,70 € par trajet) :
 - Départ de la gare SNCF de Clermont-Fd le dimanche à 21h00
 - Arrivée à la gare SNCF le vendredi à 15h45

